

Burundi : appel pour une législation spécifique à la biomédecine

@rib News, 25/11/2012 â€“ Source Xinhua Les technologistes biomédicaux du Burundi demandent fermement aux plus hautes autorités nationales la mise en place d'une législation spécifique à la profession en vue de pouvoir débarrasser les charlatans, a déclaré samedi Pascal Butoyi, président de l'Association nationale des technologistes biomédicaux du Burundi (ANTEBBU). En marge de la 5^{ème} rencontre des professionnels d'analyses biomédicales, M. Butoyi a souligné que l'absence d'une telle législation au Burundi entretient du chaos et de la confusion dans l'exercice de la profession de laborantins d'analyses biomédicaux, dans la mesure où par exemple certains individus débarquant des pays frontaliers "peuvent se targuer d'être qualifiés" en la matière.

Pour M. Butoyi, les autorités sanitaires burundaises devraient mettre en avant la sécurité sanitaire en associant de près les professionnels de laboratoires d'analyses biomédicaux au niveau du processus décisionnel relatif aux compétences en la matière. Alors que le rôle de la biologie en santé publique s'amplifie à travers le monde pour promouvoir notamment la sécurité sanitaire et la lutte contre les maladies non transmissibles, a dit M. Butoyi, il faudrait rectifier le tir au Burundi où le laboratoire d'analyses biomédicales est plutôt perçu comme un service accessoire. C'est ainsi, a-t-il ajouté, que les cliniciens traitent plus de 50% de cas du paludisme en prescrivant des antipaludiques tout en ignorant les résultats des laboratoires d'analyses biomédicales". L'ANTEBBU est membre de l'Association internationale de technologistes biomédicaux (ASSITEB), qui projette organiser en mai 2013 au Congo-Brazzaville les 10^{ème} Rencontres africaines de biologie technique.